

Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 37
Mercredi 14 octobre 2026

La Semaine éditée et publiée en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet www.lasemaine.ch.

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Contact: foadm@lasemaine.ch

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: Fr. -80 le mm + TVA (63 mm de large).



Belprahon

Élections communales complémentaires au Conseil communal

Ouverture du secrétariat communal

Le délai pour le dépôt des listes des candidats à l'élection complémentaire au Conseil communal étant fixé au vendredi 23 octobre 2026 à 17h00, le secrétariat communal sera exceptionnellement ouvert comme suit, en plus de l'horaire habituel du jeudi :

Vendredi 23 octobre 2026, de 16h à 17h, uniquement pour le dépôt des listes.

Belprahon, le 14 octobre 2026

Le Conseil communal



Crémines

Avis de construction

Requérant: Daniel Cavallin, Les Rouges-Terres 254, 2746 Crémines

Auteur du projet: Faivre Energie SA, Antony Quiquerez, Route de Porrentruy 82, 2800 Delémont

Emplacement: parcelle N° 790, au lieu-dit « Les Rouges-Terres 254 » commune de Crémines

Projet: remplacement de la chaudière électrique par une pompe à chaleur air/eau extérieure, installée au Sud-Est du bâtiment.

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés

Zone: H2

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 6 novembre 2026 inclusivement** auprès du secrétariat communal durant les heures d'ouverture. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Crémines, le 7 octobre 2026

Secrétariat communal

Fermeture de la Charrière de Raimeux depuis Crémines

En raison de travaux réalisés par le Syndicat des eaux de Raimeux, la Charrière de Raimeux, depuis le poulailler, est fermée à tout trafic, y compris aux piétons, du lundi au vendredi, jusqu'à fin octobre 2026.

Nous vous remercions de respecter la signalisation et les interdictions d'accès mises en place durant la durée des travaux.

Crémines, le 14 octobre 2026

Le secrétariat communal



Grandval

Avis de construction

Requérant et propriétaire foncier: M. Marc Minder, La Gaillarde 6a, 2745 Grandval

Auteur du projet: CKTECH Sàrl, Chemin du Prailat 11, 2744 Belprahon

Emplacement: parcelle N° 1134 au lieu-dit « La Gaillarde 6 ».

Projet: construction d'un couvert à bois et de deux places de parc.

Construction: selon plans déposés.

Zone: M2pc

Demande de dérogation: Art. 80 LR (route communale) et art. 35 RAC

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 6 novembre 2026 inclusivement** auprès du Secrétariat municipal de Grandval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la même adresse.

Grandval, le 7 octobre 2026

Le Conseil municipal



Loveresse

Assemblée des bourgeois

Lundi 16 novembre 2026, au collège

Ordre du jour:

1. Décider de la suite à donner à la proposition de réunion des parcelles N°s 389, 390 et 391 de Loveresse dans le cadre des travaux de la mensuration officielle, lot 3.
2. Informations sur la création d'une commission et proposition d'un ou deux «sages».
3. Divers.

Loveresse, le 6 octobre 2026

Conseil communal

Mensuration officielle de Loveresse Orientation générale premier relevé, lot 3

Nous vous informons que le bureau Sigeom SA va procéder à des travaux de mensuration sur les

territoires des pâturages et forêts (Moron/Montoz) de la commune de Loveresse sur mandat de la Commune afin de mettre à jour la mensuration officielle.

L'accès aux parcelles situées dans le lot 3 sera nécessaire à la bonne réalisation de ces travaux qui débiteront ce mois et dureront jusqu'à fin 2027.

Les collaborateurs du bureau Sigeom SA s'efforceront d'occasionner le moins de dérangement possible et comptent sur votre compréhension.

Les coûts des travaux sont entièrement pris en charge par la Confédération, le Canton et la Commune.

Les points limites seront tous recherchés et mesurés; les points manquants ne seront pas rétablis. Ils pourront toutefois être reconstruits sur demande à adresser à Sigeom SA et aux frais du demandeur.

A la fin des travaux, la commune de Loveresse disposera de données cadastrales numériques définitivement reconnues par la Confédération sur l'ensemble de son territoire. Le bureau Sigeom se tient volontiers à disposition pour tout autre renseignement (032 942 30 30, info@sigeom.ch).

Loveresse, le 6 octobre 2026

Conseil communal



Petit-Val

Fermeture de la route de la Combe à Sornetan

À l'occasion du Tir des moines organisé par la Société de tir Petit-Val, nous vous informons que la route reliant le village de Sornetan à la Combe sera fermée à la circulation:

- Samedi 17 octobre 2026 de 8h à 12h et de 13h à 19h.
- Dimanche 18 octobre 2026 de 8h à 12h et de 13h à 18h.
- Dimanche 25 octobre 2026 de 8h à 12h et 13h à 18h.

Souboz, le 7 octobre 2026

Conseil communal

Syndicat d'épuration des eaux du Petit-Val (SEPV) Assemblée

L'assemblée des délégués du Syndicat d'épuration des eaux du Petit-Val aura lieu

**le mardi 17 novembre, à 20h,
à l'Administration communale de Petit-Val
à Souboz.**

Ordre du jour:

1. Salutations et liste des présences.
2. Nomination d'un scrutateur.
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 27.5.2026.
4. Présentation, discussion et approbation du budget 2027.

5. Rapport du président.

6. Divers et imprévus.

Souboz, le 9 octobre 2026

Syndicat d'épuration des eaux du Petit-Val (SEPV)



Roches

Élection complémentaire - dépôt des listes

Exceptionnellement, le secrétariat communal sera ouvert **le vendredi 23 octobre 2026 de 16h15 à 17h** pour la réception des listes de l'élection d'un(e) conseiller(e) communal(e).

Roches, le 12 octobre 2026

Conseil communal

Commande de bois de feu

Les personnes qui souhaitent obtenir du bois de feu (long ou en stère) sont priées de transmettre leur commande au bureau communal **jusqu'à mi-novembre au plus tard**. L'administration se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire souhaité.

Roches, le 12 octobre 2026

Conseil communal



Saules

Ratification du procès-verbal de l'assemblée communale du 22 décembre 2025

Le procès-verbal a été déposé publiquement durant 20 jours, soit du 2 au 22 septembre 2026.

Aucune opposition n'ayant été formulée à son encounter, le Conseil communal l'a ratifié lors de sa séance du 28 septembre 2026.

Saules, le 8 octobre 2026

Conseil communal

Ratification du procès-verbal de l'assemblée communale du 15 juin 2026

Le procès-verbal a été déposé publiquement durant 20 jours, soit du 2 au 22 septembre 2026.

Aucune opposition n'ayant été formulée à son encounter, le Conseil communal l'a ratifié lors de sa séance du 28 septembre 2026.

Saules, le 8 octobre 2026

Conseil communal



Seehof

Avis de construction

Requérante : Commune de Seehof, Gross-Karlisberg 23a, 2747 Seehof.

Emplacement : parcelles N°s 49 et 67, au lieu-dit : « Stäge », commune de Seehof.

Projet : pose de bandes de roulement en béton avec partie centrale en gravier engazonné, sur un chemin existant, sur une longueur d'environ 430m.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : agricole.

Dérégations : art. 48 LAE et 25 LCFo.

Remarque : le projet est conforme à l'affectation de la zone agricole.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 13 novembre 2026 inclusivement** auprès de l'administration communale de Seehof. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 14 octobre 2026.

La préfète : Stéphanie Niederhauser



Sorvilier

Avis de construction

Requérant : M. Patrizio Maniaci, Rue Principale 6, 2736 Sorvilier

Auteur du projet : le requérant

Projet : construction d'un abri à voiture ouvert avec réduit fermé pour l'entreposage de matériel de jardin

Emplacement : parcelles N°s 414 et 415, au lieu-dit « Rue Principale 6 et 8 »

Dimensions : selon les plans déposés

Construction : selon les plans déposés

Zone : M2

Dérégation : Art. 18 RAC

Dépôt de la demande avec plans, **jusqu'au 13 novembre 2026 inclusivement**, auprès de l'administration communale de Sorvilier. Les oppositions ou réserves de droit, faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et la même adresse. Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss. LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sorvilier, le 14 octobre 2026

Le Conseil municipal



Tavannes

Avis de construction

Requérante : Bourgeoisie de Tavannes, Case postale 25, 2710 Tavannes.

Auteur du projet : Valforêt SA, Route de Bellelay 1, 2712 Le Fuet.

Emplacement : parcelles N°s 946, 949, 952, 964 et 969, aux lieux-dits : « Sous le Mont - Forêt de Montoz - Forêt des Mélèzes - Le Risi - Le Beuche », commune de Tavannes.

Projet : réfection de plusieurs tronçons de chemins forestiers carrossables, comprenant la remise en état de la couche d'usure avec la création d'un dévers facilitant l'évacuation des eaux de pluie afin d'améliorer la sécurité et le roulage ainsi que le déplacement des éboulis situés sur les talus amont vers les talus aval afin de rétablir une largeur de voie suffisante.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : agricole.

Zone protégée : prairie et pâturage riches en espèces (art 532 RCC).

Objets protégés : prairie et pâturage secs d'importance nationale (N° 5110, 12978), terrain sec d'importance régionale (objet N° 7520, 7524, 525032).

Remarque : le projet est considéré comme conforme à la zone au sens de l'art. 22 LAT.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 13 novembre 2026 inclusivement** auprès de l'administration communale de Tavannes. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 14 octobre 2026.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Crèche municipale

Mise au concours - Vice-direction

La crèche municipale Les 4 Saisons met au concours un poste à durée indéterminée de

vice-directeur-riche à 60%

avec une entrée en fonction prévue au 1^{er} novembre 2026.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser au Secrétariat municipal par courriel ou au 032 482 60 43.

Les dossiers de candidature sont à transmettre par courriel à l'adresse secretariat@tavannes.ch.

Le délai de postulation est fixé au 23 octobre 2026.

Le poste sera certainement repourvu en interne.

Tavannes, le 7 octobre 2026

Le Conseil municipal

Possibilités d'inscription pour les fenêtres de l'Avent

Comme chaque année à l'approche de l'Avent, la commission Vie locale invite la population à participer aux traditionnelles Fenêtres de l'Avent.

Du 1^{er} au 23 décembre, habitantes et habitants, commerces, entreprises, institutions ou encore écoles sont invités à illuminer à tour de rôle une fenêtre, une vitrine ou un espace visible depuis l'extérieur. L'occasion de créer, soir après soir, une ambiance chaleureuse dans le village et de partager un moment convivial autour d'un vin chaud ou d'un thé, entre 18h et 20h.

Cette année, le système d'inscription évolue afin de simplifier l'organisation. Les personnes intéressées sont désormais invitées à réserver directement la date de leur choix via ce lien internet : calendly.com/secretariat-tavannes/fenetres-tavannes. Le lien est également disponible depuis le site internet de la commune.

Nous nous réjouissons de découvrir, une nouvelle fois, Tavannes s'illuminer au fil du mois de décembre.

Tavannes, le 6 octobre 2026

La Commission Vie locale



Valbirse

Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage : Christian Plomb, Les Ragies 11, 2735 Bévillard

Auteur du projet : LIECHTI SA, Route de Pierre-Pertuis 25, 2710 Tavannes

Adresse du projet : BF 468, les Ragies 11, Bévillard

Description du projet : remplacement d'une pompe à chaleur intérieure par une pompe à chaleur split avec unité extérieure

Dimensions du projet : selon plans déposés

Constructions du projet : selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions : zone d'habitation 2

Dérogations : art. 80, al. 1, let. b LR / art. A151, al. 8, ch. 2 RCC

Dépôt public : du 14 octobre au 13 novembre 2026 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous « Constructions et Aménagement local - Consulter un permis de construire en ligne ».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpillot 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26, al. 3, let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Bévillard, le 9 octobre 2026

Commune mixte de Valbirse

Résultats des élections communales du 27 septembre 2026

Lors de sa séance du 8 octobre 2026, le Conseil communal a validé les résultats des élections communales du 27 septembre 2026, conformément à l'article 17, alinéa 2, du règlement concernant les élections et votations aux urnes. Les résultats validés sont publiés ci-dessous en application de l'alinéa 3 du même article. Les procès-verbaux détaillés sont consultables sur le site internet de la commune.

Présidence du Conseil communal - selon le système majoritaire

Est élu :

Schnyder Jacques 668 (suffrages)

A obtenu des voix :

Jufer Jacques-Henri 527

Conseil communal - selon le système majoritaire

Sont élus :

Affolter Grégory 708

Mohani Ismaël 665

Furer Josian 602

Berberat Cédric 506

Mornod Christophe 495

Blaesi Stève 488

A obtenu des voix : Chevrolet Michael 472

Conseil général - selon le système proportionnel

Liste 1 PLR et sympathisants

Sont élus (9) :

Affolter Vincent 725

Krebs David 661

Fromageat Nolwenn 623

Baillif Florian 569

Weber Michaël 569

Mérillat Emy 563

Schindler Arnaud 527

Alves Florence 511

Nicolet Dylan 479

Ont obtenu des voix :

Zenger Franziska 474

Feutren Jean-Laurent 455

Salerno David 453

Affolter Grégory 451

Flotron Pascal 440

Shabani Granit 391

Mohani Ismaël 382

Loureiro Nuno 342

Liste 2 UDC et sympathisants

Sont élus (10) :

Jolicorps Alexandre 670

Brügger Marceau 649

Bourgeois Chloé 647

Affolter Kevin 599

Nicolet James 586

Germann Killian 580

Matzinger Lionel 572

Chevrolet Sandrine 556

Mornod Annick 551

Beuchat Arnaud 533

Ont obtenu des voix :

Favaretto Megane 471

Evalet Worni Pascale 465

Ochsenbein Maxime 454

Favaretto Luca 439

Mornod Christophe 366

Bigler Willy 350

Musumeci Francesco 325

Liste 3 Liste libre

Sont élus (4) :

Faigaux Christelle 480

Villoz Franco 436

Chevrolet Michael 419

Silverio Claudio 250 élu suite au choix de Berberat Cédric

Berberat Cédric 421 a opté pour son mandat au Conseil communal et renoncé à son mandat au Conseil général

A obtenu des voix :

Kroepfli Eric 249

Sont élus (7) :

Bigler Frank 675

Salerno Patricia 604

Monnerat Serge 554

Gasser Peter 507

Ingrosso Francesco 493

Charpillot Eric 457

Dubigny Maximilie 434

Ont obtenu des voix :

Meholli Dafina 432

Cardoso Pedro 428

Hode Sabirath 425

Rossi Danilo 425

Bévillard, le 12 octobre 2026

Conseil communal

Divers

Syndicat de communes des sapeurs-pompiers Val d'Or

Assemblée des délégués

Par la présente, nous avons le plaisir de vous convier à la prochaine assemblée des délégués qui se déroulera le :

Mardi 17 novembre 2026, à 20 h

Hangar des sapeurs-pompiers Bellelay

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Appel
2. Nomination d'un scrutateur
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 19 mai 2026
4. Retour sur la 1^{re} année de fonctionnement des nouvelles exigences des 28 heures de formation AIB
5. Budget 2027
 - a) fixer les soldes, jetons de présence, indemnités forfaitaires, remboursement de frais de cours, quotité de la taxe des pompes, montant des amendes
 - b) accepter le budget 2027
6. Elections/réélections au conseil des sapeurs-pompiers :
 - a) du responsable PR
7. Promotions
8. Divers et imprévus

Bellelay, le 14 octobre 2026

Pour l'Etat-Major - C. Paroz

SESTER - Syndicat d'alimentation en eau des communes municipales de Sonceboz, Tavannes et Reconvilier

Assemblée des délégués

L'Assemblée des délégués du SESTER est convoquée le

Jeudi 12 novembre 2026, à 19 h,

à Tavannes, Centrale de commande de la Birse

Ordre du jour :

1. Appel
2. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 11.6.2026
3. Crédit d'investissement rénovation du réservoir du Pierre-Pertuis
4. Budget 2027
5. Rapport du président
6. Divers

Le président : Michel Devaud

**Retrouvez la feuille officielle d'avis du district de Moutier
en version électronique sur
www.lasemaine.ch**



informations pratiques



Belprahon

Commune de Belprahon
Administration communale
Les Grands Clos 5, Belprahon
Case postale 257
2740 Moutier

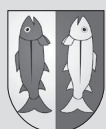
Tél. du secrétariat: 032 493 48 27
Courriel: secretariat@belprahon.ch
Tél. de la caisse: 032 493 18 60
Courriel: caisse@belprahon.ch
Heures d'ouverture: Jeudi de 15 h à 17 h
Site internet: www.belprahon.ch



Champoz

Commune mixte de Champoz
Les Grands Clos 19
2735 Champoz

Téléphone: 032 492 12 88
Courriel: secretariat@champoz.ch
Heures d'ouverture: Mardi de 16 h 30 à 17 h 30
Site internet: www.champoz.ch



Corcelles

Commune mixte de Corcelles
Clos la Jus 27
2747 Corcelles

Téléphone: 032 499 90 70
Courriel: secretariat@corcelles-be.ch
Heures d'ouverture: Mardi de 10 h à 11 h
Jeudi de 17 h à 18 h 30
Site internet: www.corcelles-be.ch

Déchetterie - points de ramassage

- Derrière l'école (PET, alu, boîtes de conserve, verre + conteneur pour capsules Nespresso)
- Hangar des pompes (textiles et chaussures)
- Hangar de Froideval (déchets encombrants, ferraille, bois et plastiques agricoles aux dates prévues sur le Mémorandum 2019)
- Conteneurs Molok (ordures ménagères)



Court

Municipalité de Court
Rue de la Vallée 19
2738 Court

Téléphone: 032 497 71 10
Courriel: contact@court.ch
Site internet: www.court.ch

Heures d'ouverture:

- Notre administration est disponible tous les jours durant les heures de bureau pour les appels téléphoniques.
- Notre guichet est ouvert tous les matins (lundi à vendredi) de 10 h 30 à 12 h, le lundi après-midi de 15 h 30 à 18 h, le mardi et le jeudi après-midi de 15 h 30 à 17 h.